## **INSCRIPTION CINE LECTURE**





Vous pouvez vous inscrire que vous soyez adhérents ou non à l'OCCE. Le coût de cette action est de 0.50 euro par enfant + coût de la séance. Les classes non adhérentes règleront le coût de la séance + 0,50€ +l'adhésion à l'OCCE de 2,15€/élève.Le coût de la séance de cinéma dépend des négociations avec le cinéma et se situe autour de 4 euros par enfant. Liste des films proposés |C|. Plus d'informations sur le dispositif ? |C|

## Merci de remplir une fiche par enseignant [A ADRESSER PAR MAIL A : ad01@occe.coop]

Nom de l'école	
Lieu du cinéma ( <mark>entourer le <b>cinéma</b></mark>	Bellegarde - Meximieux – Ambérieu en Bugey – Nantua -
qui vous concerne)	Oyonnax
	(PROJECTION DU FILM EN MAI/JUIN)
Adresse mail où vous contacter	
Nom de l'enseignant	
Niveau de classe	
Effectif d'élèves	
Films envisagés (écrire dans l'ordre de	-
préférence)	
	-
N° de la coop à facturer (envoi de la	001-
facture par mail). Ne jamais régler le	
cinéma directement.	

Un atelier pédagogique aura lieu le mercredi 6/03/2024 à Meximieux pour les cinémas d'Ambérieu, Meximieux, Bellegarde, Nantua et Oyonnax. Cet atelier a pour but de présenter le dispositif, échanger autour de sa pratique coopérative de classe, favoriser et encourager les échanges entre écoles et participer à un atelier des techniques du cinéma.

La participation à cet atelier n'est pas obligatoire mais conseillée à tous ceux qui découvrent l'action ou qui ont envie de partager leur expérience. Toutes les écoles s'engagent à récupérer et ramener les malles empruntées sur Bourg. (Exceptés les enseignants inscrits au cinéma d'Oyonnax qui pourront récupérer les malles directement au centre culturel d'Oyonnax auprès de Mme Barbe Isabelle [Mail: isabelle.barbe@oyonnax.fr Tél: 04 74 81 96 93]

Total Control of Contr		
Je soussigné(e),	m'engage à participer à l'atelier pédagogique le mercredi 6 mars 2024	
de 14h à 17h au cinéma de Meximieux.		
Je soussigné(e),	ne participerai pas à l'atelier mais m'engage à récupérer la malle à	
Bourg ou à Oyonnax, un autre jour, sur prise de RV par mail.		
C'acat as		
<u>Signature :</u>		

Les malles doivent être vérifiées lors de leur récupération. Aucune contestation sur le nombre de livres ne pourra être retenue ensuite. Les livres non rendus sont automatiquement commandés par l'OCCE et facturés aux coopératives.